**Réunion du CA du 26 juin 2020**

Présents : Isabel Burgos / Didier Campait / Denis Cunin / Sona Karadélian / Gwladys Lopez / Arnaud Lucotte / Annie Mayan / Frédérique Mazon / Christiane Nicolas / Catherine Ortéga Nano / Daniel Pelegrin / Lise Van Baren / stéphane Vergnon / Stefanie Wesle

Excusé : Eduard Juanola

**Ordre du jour :**

Biennale de Vogüé

Pôle des métiers d’art Aubenas

Partenariat

Trajetsdart.com

**1- Vogüé Biennale**

49 Dossiers présentés

1 Dossier administratif refusé

27 dossiers : 3 étoiles

3 dossiers : 1 étoile

Subventions : mairie en cours / département en attente de la mairie / Région en cours/ député à titre aide aux mécénats.

Lettre aux Vignerons : faire courrier pour demande de partenariat

Cermosen : La convention est signée

Communication :

Beaux Art : mailing Christiane

Liste des mailing professionnel : Stéphane

France bleu : Convention Catherine

1. **- Pôle des métiers d’art : cpte rendu de la réunion du 21 juin 2020**

Trois possibilités de gestion:

a -location atelier / espace expo / boutique au rez de chaussée : Chacune entité se gère séparément.

b - Boutique et espace expo ensemble et les ateliers indépendamment gérés par la mairie.

c - Une structure qui s’occupe de tout.

Forme juridique SCIC ou GIE . C’est la mairie qui va décider.

Il a été rappelé qu’aucun schéma de structure identique en France n’existe sans que les institutions locales interviennent financièrement.

Lors de la réunion, la présence de la mairie, de la com. Com., du département, de la DIRRECT et de la CMA région est importante pour l’engagement financier des différents partenaires.

Le pôle sera en lien avec le centre d’art contemporain avec un pôle d’excellence : une seule ligne éditoriale.

Le cabinet Kosianski ne lâche pas sur le fait de mettre des ateliers de démonstration. Nous ne pouvons accepter les démonstrations que dans le cas d’une explication d’un métier avec des conférences, des débats… possibilité d’une visite virtuelle en 3 D. Stage d’immersion.

Point limite de négociation : Pas de Fablab. Pas de démonstration. Pas de co working.

Ligne éditoriale : Synergie avec le musée, immersion en visite virtuelle, résidence d’artiste…

Les 2 salariés semblent acquis : Un commercial et un directeur administratif.

Les discussions vont se poursuivre pour un prochain COPIL en juillet.

**3– Partenariat**

Trajectoires a traversé une période difficile. Sa volonté de promouvoir et défendre les métiers d’art dans le département nous a obligé de prendre notre indépendance par rapport aux institutions et prendre le temps de construire notre projet dans l’intérêt des PMA.

Aujourd’hui, nous avons acquis une solidité qui nous permet de nous tourner vers l’avenir en s’engageant dans des partenariats profitables aux métiers d’art.

Nous devons élargir nos partenariats en direction de tous les acteurs du département :

- Polinno pour utiliser le studio photo. Trajectoires aurait à disponibilité le studio une journée par mois et nous participerions à une ou 2 réunions pour la construction du projet « Résidence d’artiste ».

- Emerveillés Ardèche avec ADT : Trajectoires est adhérent et tous les adhérents deviennent adhérents à Emerveillés l’Ardèche. Stéphane et Christiane se renseigne et s’occupe d’obtenir un RV.

- Office de tourisme A négocier pour l’entrée de Trajectoires et son site trajetsdart.com dans toute l’Ardèche

**4- Trajetsdart.com**

Sona a réalisé un bel outil aux services des PMA départementaux voir régionaux. Nous devons veiller à mettre en valeur le travail et la création des métiers d’art.

Il faut un avocat pour les mentions légales : Sona.

Il faut un comité de sélection. Propositions : Sona, Isabel , Daniel ou Christiane, Denis, Aurore Klein, Fanny Giffard ???

La charte de qualité est à faire. Denis commence un projet et le propose au CA qui le complète.

Chaque postulant devrait remplir une fiche de candidature avec toutes les informations susceptibles d’être sur le site et les pièces présentées. Arnaud fait une proposition.